

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée délibérante du SDE76, pour l'élection du VICE-PRÉSIDENT conformément aux L 5211-2 et L 5211-8 du CGCT.

Lieu : **salle Albert Petit, 100 route du Stade, 76690 Sierville**

Date de la réunion : **jeudi 10 septembre 2020 à 14h30**

Nombre de représentants titulaires convoqués : **83**

Date de la convocation : **3 septembre 2020**

Monsieur/Madame **CHAUVET Patrick**....., nouvellement élu(e) Président(e), assure la présidence.

Assistaient à la séance les représentants suivants :

CLÉ	commune	titulaire / suppléant	prénom	nom	présent(e)
1	Anglesqueville-l'Esneval	Titulaire	Patrick	LEFEBVRE	+
1	Bordeaux-Saint-Clair	Titulaire	Jean-Pierre	BONNEVILLE	+
1	Cauville-sur-Mer	Titulaire	Christian	GRANCHER	
1	Gonneville-la-Mallet	Titulaire	Hervé	LEPILEUR	+
1	Hermeville	Titulaire	Daniel	LEMESLE	+
1	La Cerlangue	Titulaire	Jean-Michel	LAIR	+
1	Manéglise	Titulaire	Yannick	PRIGENT	+
1	Mannevillette	Titulaire	Patrick	FONTAINE	+
1	Notre-Dame-du-Bec	Titulaire	Jean-Marie	JEANNE	
1	Oudalle	Titulaire	Jean-Michel	ARGENTIN	+
1	Saint-Vincent-Cramesnil	Titulaire	Jocelyne	GUYOMAR	+
1	Sandouville	Titulaire	Jacques	DELLERIE	+
1	La Poterie-Cap-d'Antifer	Suppléant	Cyriaque	LETHUILLIER	
2	Ecrainville	Titulaire	Claire	GUÉROULT	+
2	Goderville	Titulaire	Gérard	MOIZAN	+
2	Saint-Maclou-la-Brière	Titulaire	Antonio	QUESADA	+
2	Saussezemare-en-Caux	Titulaire	André	BASILLE	+
2	Vattetot-sous-Beaumont	Titulaire	Claude	BAUDRY	+
2	Auberville-la-Renault	Suppléant	Michel	LEMESLE	

CLÉ	commune	titulaire / suppléant	prénom	nom	présent(e)
3	Allouville-Bellefosse	Titulaire	Didier	TERRIER	+
3	Anvéville	Titulaire	Carmen	BLEAUDY	+
3	Le Torp-Mesnil	Titulaire	Philippe	CORDIER	+
3	Rocquefort	Titulaire	Gilles	LARCHER	+
3	Saint-Clair-sur-les-Monts	Titulaire	Thierry	LECARPENTIER	+
3	Terres-de-Caux	Titulaire	Cécile	SINEAU - PATRY	+
3	<i>Héricourt-en-Caux</i>	Suppléant	<i>Emmanuel</i>	<i>CAUCHY</i>	

4	Bernières	Titulaire	Hubert	MAILLET	+
4	Maulévrier-Sainte-Gertrude	Titulaire	Gérard	GOUPIL	+
4	Notre-Dame-de-Bliquetuit	Titulaire	José	DUARTÉ	+
4	Saint-Aubin-de-Crétot	Titulaire	Gilles	DUVAL	+
4	Saint-Jean-de-Folleville	Titulaire	Sylvain	DELTOUR	+
4	Saint-Jean-de-la-Neuville	Titulaire	Marcel	VAUTIER	+
4	<i>Saint-Nicolas-de-la-Haye</i>	Suppléant	<i>Gilles</i>	<i>AMAT</i>	

5	Angerville-la-Martel	Titulaire	Laurent	VASSET	+
5	Néville	Titulaire	André-Pierre	BOURDON	+
5	Paluel	Titulaire	Didier	GASTON	
5	Sassetot-le-Mauconduit	Titulaire	Eric	SCARANO	
5	Thérouldeville	Titulaire	Guillaume	PERUISSET	+
5	Vittefleu	Titulaire	Franck	FOIRET	+
5	<i>Le Hamouard</i>	Suppléant	<i>Jacques</i>	<i>LEBALLEUR</i>	

6	Bacqueville-en-Caux	Titulaire	Stéphane	MASSE	+
6	Quiberville-sur-Mer	Titulaire	Jean-François	BLOC	+
6	Saint-Aubin-sur-Mer	Titulaire	Joël	DESCHAMPS	+
6	Saint-Pierre-le-Viger	Titulaire	Daniel	LEGROS	+
6	<i>Luneray</i>	Suppléant	<i>Philippe</i>	<i>LARCHEVEQUE</i>	

CLÉ	commune	titulaire / suppléant	prénom	nom	présent(e)
7	Butot	Titulaire	Xavier	VANDENBULCKE	+
7	Carville-la-Folletière	Titulaire	Jean-Louis	LUC	+
7	Croix-Mare	Titulaire	Eric	CARPENTIER	+
7	Etoutteville	Titulaire	Francis	BELLENGER	
7	Sainte-Austreberthe	Titulaire	Daniel	GRESSENT	+
7	<i>Yerville</i>	Suppléant	<i>Jean-Pierre</i>	<i>CHAUVET</i>	

9	Blainville-Crevon	Titulaire	Bernard	LUCAS	+
9	Bosc-Bordel	Titulaire	Fabienne	VERHAEGHE	+
9	Buchy	Titulaire	Patrick	CHAUVET	+
9	Martainville-Épreville	Titulaire	Lionel	SAILLARD	+
9	Maucombe	Titulaire	Léon	BACHELOT	+
9	Morgny-la-Pommeraye	Titulaire	François	CAPET	+
9	<i>Sommery</i>	Suppléant	<i>Frédéric</i>	<i>BAILLEUL</i>	

10	Bellencombre	Titulaire	Antoine	MAUGER	
10	Bosc-le-Hard	Titulaire	Philippe	PECKRE	+
10	Dénestanville	Titulaire	Didier	DEPOORTERE	+
10	Le Bois-Robert	Titulaire	Chantal	COTTEREAU	+
10	Muchedent	Titulaire	Gérard	LEPEUPLE	
10	Val-de-Scie	Titulaire	Patrice	AUVRAY	+
10	<i>La Chaussée</i>	Suppléant	<i>Séverine</i>	<i>LEMOINE</i>	

11	Bellengreville	Titulaire	Bruno	GENDRON	
11	Notre-Dame-d'Aliermont	Titulaire	Christophe	FROMENTIN	+
11	Offranville	Titulaire	Imelda	VANDECANDELAERE	+
11	Saint-Aubin-sur-Scie	Titulaire	Frédéric	CANTO	+
11	Saint-Nicolas-d'Aliermont	Titulaire	Pierre	SORIN	+
11	Varengeville-sur-Mer	Titulaire	René	GUEUDIN	+
11	<i>Sauqueville</i>	Suppléant	<i>Annie</i>	<i>PIMONT</i>	+

CLÉ	commune	titulaire / suppléant	prénom	nom	présent(e)
12	Bures-en-Bray	Titulaire	Jacky	LEVEQUE	
12	Londinières	Titulaire	Jean-Marie	DUMOUCHEL	+
12	Longroy	Titulaire	Jean-Pierre	TROLEY	+
12	Saint-Pierre-en-Val	Titulaire	Daniel	ROCHE	+
12	<i>Criel-sur-Mer</i>	<i>Suppléant</i>	<i>Jean-Christophe</i>	<i>RAGUET</i>	+
13	Aumale	Titulaire	Virginie	LUCOT AVRIL	+
13	Fallencourt	Titulaire	Jean-Pierre	DELOBEL	+
13	Fresles	Titulaire	Patrick	LEVEQUE	+
13	Morienne	Titulaire	Jean-Claude	BECQUET	+
13	Mortemer	Titulaire	Daniel	VAN HULLE	+
13	Saint-Léger-aux-Bois	Titulaire	Rémy	TERNISIEN	+
13	<i>Rieux</i>	<i>Suppléant</i>	<i>Jean-François</i>	<i>PETIT</i>	
14	Ernemont-la-Villette	Titulaire	Gérard	LESUEUR	+
14	Ferrières-en-Bray	Titulaire	Gérard	LEGER	+
14	Forges-les-Eaux	Titulaire	Michel	LEJEUNE	
14	Gaillefontaine	Titulaire	Georges	FLEURBAEY	+
14	Le Mesnil-Lieubray	Titulaire	Jérôme	GRISEL	+
14	<i>Nolléval</i>	<i>Suppléant</i>	<i>Karine</i>	<i>LEMOINE</i>	
16	La Rue-Saint-Pierre	Titulaire	Philippe	LACAISSÉ	+
16	Montigny	Titulaire	Christian	POISSANT	
16	Pissy-Pôville	Titulaire	Paul	LESELLIER	+
16	Quincampoix	Titulaire	Eric	HERBET	+
16	Saint-Germain-sous-Cailly	Titulaire	François	DUPUIS	+
16	Sierville	Titulaire	Yves	LOISEL	+
16	<i>Bosc-Guérard-Saint-Adrien</i>	<i>Suppléant</i>	<i>Denis</i>	<i>GUTIERREZ</i>	

Constat est tout d'abord fait de la présence de 74 représentants sur les 83 représentants composant l'assemblée délibérante.

Le quorum étant atteint, l'assemblée délibérante peut valablement s'installer pour procéder à l'élection d'un vice-président.

Il est rappelé, qu'en application du L 2122-4 et du L 2122-7 du CGCT, le vice-président est élu au scrutin secret uninominal et à la majorité absolue parmi les représentants de l'assemblée délibérante. Si, après deux tours de scrutin, aucun(e) candidat(e) n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est élu.

Préalablement, il est fait mention que certains représentants retenus par des obligations prises antérieurement ont donné pouvoir à un(e) autre représentant(e) pour voter en leur nom :

	Représentant(e) donnant pouvoir	De la CLÉ n°	Représentant(e) recevant pouvoir	De la CLÉ n°
1	GRAUCHER Christian	1	LEPILEUR Hervé	1
2	BELLEUGER Francis	7	VAUDENBULCKE Xavier	7
3	LESEUVE Tichel	14	GRISSEL Jerome	14
4	SCARAUO Eric	5	VASSET Laurent	5
5	TIAUGER Antoine	10	COTTEREAU Chantal	10
6	LE PEUPLE Gérard	10	DEPOORTERE Didier	10
7	JEANNE Jean-Yves	1	PRIGENT Yanick	1
8	POISSANT Christian	16	LESELLIER Paul	16
9	GASTOU Didier	5	POIRET Frank	5

Le(La) président(e) procède tout d'abord à l'appel des candidatures à la fonction de ^{2ème} vice-président. Monsieur /Madame GUEROULT Claire représentant(e) titulaire de la CLÉ n° , Monsieur /Madame / représentant(e) titulaire de la CLÉ n° et Monsieur /Madame / représentant(e) titulaire de la CLÉ n° se présentent candidats.

Monsieur /Madame GUEROULT Claire ,
Monsieur /Madame / et
Monsieur /Madame /
confirment leurs candidatures respectives.

Le(La) président(e) procède à la nomination de trois assesseurs chargés d'assurer le bon déroulement de l'élection et le dépouillement des votes :

- Monsieur /Madame LUCAS Bernard représentant(e) de la CLÉ n° 9
- Monsieur /Madame COTTEREAU Chantal représentant(e) de la CLÉ n° 10

– Monsieur / Madame CAUTO Frederic..... représentant(e) de la CLÉ n° 11
sont désigné(e)s assesseurs.

Il est ensuite procédé à l'élection : chaque représentant(e) présent(e), après appel nominal de son nom, a remis un bulletin de vote fermé dans l'urne et un bulletin de vote supplémentaire s'il(elle) dispose d'un pouvoir.

Il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Ceux déclarés nuls par les assesseurs ont été sans exception signés et annexés au procès-verbal avec la mention de la cause de leur annexion, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant indication du scrutin concerné.

Après dépouillement, le président de séance proclame les résultats suivants du vote :

Nombre de représentants titulaires	83
Quorum	42
Nbre de représentants présents votants	74
Nombre de pouvoir(s)	9
Nombre de voix	83

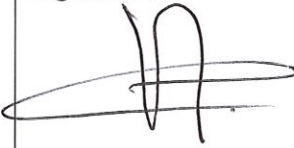


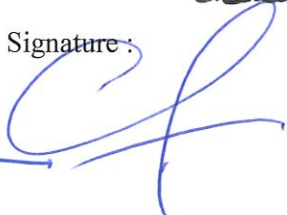
Résultat	1 ^{er} tour		2 ^{ème} tour		3 ^{ème} tour	
	En chiffres	En toutes lettres	En chiffres	En toutes lettres	En chiffres	En toutes lettres
Nombre de votants n'ayant pas pris part au vote :	0	zéro				
Nombre de bulletin(s) blanc(s) :	14	quatorze				
Nombre de bulletin(s) nul(s) :	0	zéro				
Nombre de bulletins exprimés :	69	soixante neuf				
Majorité absolue :	42	quarante-deux				
Suffrages exprimés pour ..GUERCULT.....	66	soixante six				
Suffrages exprimés pour BASILLE.....	3	trois				
Suffrages exprimés pour	-	-				
Majorité absolue atteinte	oui	-				

La majorité absolue au ^{1^{er}}..... tour / ~~la majorité relative au 3^{ème} tour~~ étant atteinte pour le(la) candidat(e) Mme... GUEROULT....., le(la) président(e) de séance proclame Mme.. GUEROULT... élu(e) ^{2^{ème}}..... vice-président(e) du SDE76 et lui présente toutes ses félicitations.

Monsieur/Madame Mme... GUEROULT..... remercie les représentants de leur confiance.

Observations :

Fait à Sierville, le jeudi 10 septembre 2020

<p>Le président D. CHAUVET Signature :</p> 	<p>Le secrétaire de séance Prénom et nom : VASET haucant Signature :</p> 	
<p>Assesseur 1 Prénom et nom : LUCAS Bernard Signature :</p> 	<p>Assesseur 2 Prénom et nom : COTTE REAU charital Signature :</p> 	<p>Assesseur 3 Prénom et nom : CAUTO Fredéric Signature :</p> 